



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

**SNCF : pensions de réversion**

Question écrite n° 21438

### Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les problèmes liés aux pensions de réversion des retraités du rail. Elle lui rappelle que le Gouvernement avait reconnu en octobre 2012 à l'occasion d'une rencontre avec les représentants des cheminots, que le niveau de certaines d'entre elles n'était pas assez élevé. C'est d'autant plus dommageable que ces pensions de réversions forment parfois l'essentiel du revenu du conjoint survivant qui se retrouve dans certains cas fortement fragilisé par les conséquences matérielles qui découlent de cette perte. Elle estime qu'une telle situation se doit d'être corrigée, aussi elle lui demande, compte tenu de l'intérêt manifesté en octobre par le Gouvernement, quelles mesures elle compte prendre et sous quels délais concernant les pensions de réversion des retraités du rail.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

**Circonscription :** Aude (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21438

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 2949